

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juin 2019 - 20h30

Le Compte rendu du dernier conseil est accepté à l'unanimité.

Le conseil débute sa séance en recevant une délégation du SDIS, plus particulièrement la cellule dédiée au volontariat, pour une présentation des activités qui seront menées courant septembre sur le territoire afin de sensibiliser la population au volontariat et à l'engagement. En effet, pour un fonctionnement optimum de notre caserne, l'objectif est de voir le nombre de pompiers volontaires augmenter sensiblement (l'idéal serait de recruter une dizaine de volontaires. Afin de promouvoir ce projet, plusieurs temps forts sont prévus : sensibilisation dans les écoles, avec différents ateliers, réunion de travail du conseil à la caserne, soirée « entrepreneurs » sponsors, soirée thématique « histoire des Sapeurs-Pompiers » et voyage des jeunes sapeurs pompiers en Allemagne.

Cession par l'État de parcelles sans maître

Suite à la proposition de la DGFIP, le conseil décide de ne pas faire valoir son droit de priorité dans le cadre de la vente de 4 parcelles de terre agricole d'une surface allant de 670 m² à 2 450 m².

Travaux sur la toiture du local alloué à l'association de chasse de Lezay

Le conseil valide le devis de l'entreprise PELLETIER de Rom pour un montant de 23 665,27 €HT (désamiantage + couverture en bac acier) .

Mise à jour du tableau des effectifs communaux

Validation du tableau des effectifs listant les postes ouverts et les postes pourvus, en prenant en compte les évolutions de carrière des agents (nouveaux agents, mutation, changement de grade, départ à la retraite, etc.). Au 1er juillet 2019 l'effectif communal dénombrant 19 agents est réparti comme suit :

- service technique = 15 agents
- service administratif = 3 agents
- service culturel = 1 agent

Compétence eau potable

Au vu des délais trop courts pour permettre au syndicat d'eau d'appréhender au mieux le transfert à « Mellois en Poitou » de la compétence eau potable, et pour réfléchir au mieux à la garantie un service public de qualité à coût maîtrisé, Le conseil décide de refuser cette remontée de compétence au 1er janvier 2020.

Questions diverses :

- Projets éoliens, photovoltaïques et de méthanisation : « Mellois en Poitou » lance un vaste sondage sur l'ensemble des conseils afin de connaître leur position sur le développement des système d'énergie renouvelable.
- Séolis propose un nouveau contrat de maintenance du réseau d'éclairage public. Au vu du montant, une procédure réglementée doit être suivie.
- D.I.A. : le commune ne fait pas valoir son droit de préemption pour la déclaration d'intention d'aliéner présentée.
- Planning du 14 juillet : les élus sont invités à s'inscrire pour la tenue de la buvette dans le parc.

- Agenda :
 - 21 juin : AG Hand-Ball Club et AG de l'USL
 - 22 juin : fête de la Saint-Jean – parc Hubert
 - 22 et 23 juin : course des écuries d'Augias au foirail
 - 14 fête nationale
 - 25 juillet : « A la santé du patrimoine » : visite du kiosque de Lezay, animée en partenariat avec les Danseurs du Chaboussant
 - 27 juin : établissement du calendrier des fêtes : 18h30
 - 18 au 26 août : Fête des traditions populaires : les Danseurs du Chaboussant accueillent le groupe folklorique polonais de Tomaszów Lubelski. A cette occasion, pour finaliser l'hébergement des polonais, l'association est à la recherche d'une ou deux dernières familles d'accueil.
 - Au vu de la prévision du nombre élevé d'enfants par classe, un courrier d'appui a été adressé à l'Inspection d'Académie pour la demande d'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire.

Fin de conseil : 23h 15

Prochain conseil le 17 juillet à 18h30